

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

## **AVIS PUBLIC**

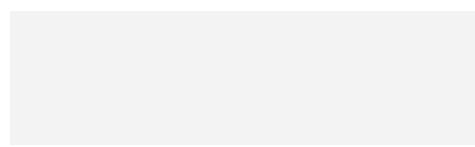
### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 305-01**

AVIS PUBLIC est donné de l'entrée en vigueur du règlement suivant :

Règlement 305-01            modifiant le Règlement 305 décrétant des travaux de prolongement du boulevard des Érables ainsi qu'un emprunt de 375 000 \$ pour pourvoir au paiement desdits travaux  
Adoption par le conseil : 19 novembre 2019  
Approbation par les personnes habiles à voter : 9, 10, 11 et 12 décembre 2019  
Approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 6 février 2020

Le règlement mentionné précédemment est déposé au Service du greffe et des affaires juridiques de la Ville situé au 4<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 14 février 2020.



Kim V. Dumouchel, avocate  
Greffière